



LA DIRECTION DE L'ENFANCE RECRUTE

UN REFERENT PERISCOLAIRE ELEMENTAIRE (H/F) (cadre d'emploi des Adjoints d'animation, catégorie C – filière Animation)

Au sein de la Direction de l'Enfance, sous l'autorité de la Directrice et du chef de service scolaire - animation, vous coordonnez les temps périscolaires sur une école élémentaire durant le temps scolaire. Vous encadrez et animez les activités sur les accueils de loisirs les mercredis et les vacances scolaires de l'année 2019-2020.

Activités principales :

- Veiller à la sécurité affective, morale et physique des enfants et au bon déroulement des activités périscolaires ;
- Assurer un rôle d'interface entre l'école et la Direction de l'enfance ;
- Elaborer et mettre en œuvre le projet de fonctionnement du lieu d'accueil en collaboration avec le coordinateur périscolaire : suivi administratif, planification, répartition des groupes d'enfants, gestion des locaux et du matériel ;
- Veiller à la sécurité des enfants faisant l'objet d'un PAI (mise à jour des documents, participer aux réunions PAI, informer l'équipe, mise en place d'un fonctionnement spécifique) ;
- Accompagner les animateurs dans la mise en œuvre de leur projet d'animation ;
- Faire appliquer la réglementation (législation DDSC, normes HACCP, règlements intérieurs de la commune et de l'école) ;
- Encadrer et animer des groupes d'enfants les mercredis et les vacances scolaires ;
- Proposer et mettre en œuvre des activités identifiées dans le Projet Educatif Territorial (PEDT).

Profil :

Titulaire du BAFA, BAFD complet ou stagiaire serait un plus, vous disposez d'une expérience significative dans l'animation. Reconnu pour votre sens des responsabilités et votre grand sens de la discrétion, vous avez une bonne connaissance de la législation DDSC.

Vous faites preuve de bonnes qualités relationnelles, vous avez le sens du service public et le goût du travail en équipe.

Durée et rémunération :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prise en charge des frais de transports en commun à hauteur de 50%. Possibilité de bénéficier des prestations du CNAS, d'adhérer au régime de prévoyance et à la Mutuelle.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) doivent être adressées à Monsieur le Maire par mél à :

recrutement+referent@saintgermainenlaye.fr